

Depuis cette époque reculée nous avons eu des chefs indiens qui étaient des guerriers, des chasseurs, des pêcheurs, des éclaireurs et jusqu'à des cueilleurs de baies. Nos tribus savaient la signification de l'autonomie et la pratiquaient dans toutes les agglomérations du pays.

Les chefs dont les noms nous sont connus étaient le chef Tonasket, de l'Okanagan, le chef Mose, du Columbia, le chef Sasertkin, de la basse Similkameen, aux États-Unis, et, plus proche de nous, notre chef Joe Nahumshin, lors du levé de la frontière américaine. Il y a eu d'autres chefs, tels Andrew Showdy et Ashnola John, d'Ashnola (Colombie-Britannique).

Dans ce temps-là, les Indiens établis au pays avaient des endroits où camper et d'autres endroits où ils faisaient paître quelques chevaux. Après la découverte de l'or, les colons vinrent et s'approprièrent certaines terres. Les Indiens commencèrent aussi à occuper les terres, faisant comme l'homme blanc, et certains d'entre eux s'adonnèrent à l'élevage. Bien des blancs vécurent avec les Indiens pour pouvoir survivre; ils vécurent selon le mode de vie indien et prirent pour femmes des Indiennes. Grâce à ces rapports, il s'établit de paisibles liens familiaux et de bons sentiments entre les blancs et les Indiens. Par conséquent, les Indiens étaient propriétaires de terres avant toute formation de notre gouvernement en Colombie-Britannique et ils occupaient leurs terres 25 ou 30 ans avant le premier levé de réserve indienne.

Dans le temps, le système qui régnait chez les Indiens était le même que chez les blancs. La propriété personnelle des terres était reconnue, mais ils s'aidaient les uns les autres par le travail rémunéré ou bien les familles travaillaient ensemble pour clôturer leurs terres, et chacun usait des droits d'appropriation. Parfois, à la fin des années 80 ou au début des années 90, on faisait un levé des terres et toutes les terres qu'utilisaient les Indiens furent incluses dans les levés. On fit également des levés autour des campements des Indiens. Nous voulons que ces terres demeurent ce qu'elles étaient quand on en fit le relevé.

#### *Exposé de nos besoins*

*Spiritueux.* Le plus grand problème chez les Indiens est celui des spiritueux. Dans le passé, les Indiens avaient le privilège d'acheter des spiritueux de l'État de Washington, alors qu'on faisait le levé de la frontière et qu'on délimitait la Colombie-Britannique et l'État de Washington. Les Indiens du Canada furent classés parmi les étrangers et furent autorisés à entrer dans les débits de boissons pour acheter les spiritueux. Depuis trois ou quatre ans, les Indiens des États-Unis ont le droit d'acheter des spiritueux dans l'État de Washington. A titre de travailleurs saisonniers, nos Indiens se rendent dans l'État de Washington, où, pendant leur séjour, ils peuvent se procurer des spiritueux; ils reviennent en Colombie-Britannique avec moins d'argent que lorsqu'ils sont partis. La situation est cause de beaucoup de misère pour les familles. Celles-ci doivent alors affronter dans les réserves les durs hivers et demander de l'assistance. Par conséquent, nous, membres de la bande, ne voulons pas que les spiritueux soient vendus aux Indiens: les spiritueux ne devraient être autorisés que par référendum pris par l'agence indienne auprès des conseils de bandes.

*Vote aux élections fédérales.* A cause de notre instruction limitée et de notre peu d'aptitude à comprendre la loi et l'ordre, et, d'autre part, parce que beaucoup de nos Indiens âgés ne peuvent ni lire ni écrire et que, chez les jeunes, l'instruction dépasse rarement celle de l'école élémentaire, nous ne désirons pas voter.

*Instruction.* Le surintendant envoie nos enfants au pensionnat de Kootenay. Nous croyons que si une école était construite à Penticton, elle serait proche de nos foyers et plus d'enfants pourraient fréquenter l'école et acquérir une formation professionnelle.

Une partie des programmes scolaires devrait s'adresser aux Indiens âgés, qui devraient avoir la chance de fréquenter l'école du soir, pour suivre des cours professionnels.